



Dans ce numéro :

Entre « bas de laine » et fonds de roulement	2
Mise à disposition de locaux	2
Grand stade de rugby : dernière sortie de David Douillet	2
Les D.L.A en question	3
Une femme Ministre des Sports	3
Politique : Thierry Rey nommé conseiller aux sports du nouveau Président de la République	3
Les enjeux des Jeux	4
JO : Les torches des JO 2012 en vente sur Internet	4
JO: Laura Flessel porte-drapeau	4
JO 2020 : il ne reste plus que Tokyo, Istanbul et Madrid	4
JO-Dopage : Exclusion à vie, l'Angleterre s'incline	5
Paris sportifs : Le Conseil de l'Europe tacle la FIFA	5
Paris truqués	5
AMA : La localisation géographique des sportifs devra être modifiée	5
Campus Sport-Santé	5
Handball : le passage à 16 clubs reporté	5
FURIANI : 20 ans après	6
ASO condamnée pour licenciement abusif	6
Volley-ball : des clubs rétrogradés	6
Echos 94	7/8

Précarité des emplois dans le secteur associatif

Le bimensuel *Jurisassociations* met en exergue, dans son numéro 459 du mois de Mai, le transfert accéléré des missions assurées par les services publics sur les associations, sans pour autant sécuriser le financement des emplois qui ont été créés.

La crise économique et financière a accéléré ce mouvement, les subventions font l'objet de critères de plus en plus ciblés qui obligent les associations qui veulent en bénéficier à se lancer dans l'aventure d'embaucher du personnel dont la précarité est largement supérieure aux autres secteurs de l'économie.

Une enquête du CNRS-CES révèle que seulement 53 % des emplois sont en CDI, les emplois en CDD représentent le quart des emplois associatifs. De plus on compte une proportion élevée des statuts divers, tels que les stagiaires ou des vacataires. En outre une autre étude très sérieuse montre un niveau moindre de 14% des rémunérations par rapport au secteur privé à qualification égale.

Le dossier est très long, on vous renvoie donc à sa lecture, on se doit cependant de souligner que les salariés ne comptent par leurs heures supplémentaires qui sont rarement payées, sans compter le sacrifice de certains week-end qu'ils doivent assurer comme des bénévoles. Le mouvement de professionnalisation porte une part de responsabilité dans ce domaine, les salariés deviennent de plus en plus présents pour assurer des tâches administratives, autrefois dévolues uniquement aux bénévoles.

Si l'année 2011 a connu un léger recul dans la création d'emplois, ceci est dû au fait que les aides à la création ont diminué, car là encore, on ne le sait que trop bien, les emplois aidés sont largement majoritaires. Cette situation interpelle le mode de gouvernance traditionnel des salariés qui agissent souvent comme des militants très investis, sans pour autant être associés aux décisions. Comme toujours, il est nécessaire de trouver un juste milieu qui puisse concilier la répartition des responsabilités et celle des décisions par les dirigeants élus.

Ceci étant dit, rien n'empêche d'associer les salariés aux projets et de leur demander leurs avis. Le CDOS le fait et il n'est pas le seul, il essaye aussi de pérenniser les emplois et en défendant aussi le principe qu'un bon personnel doit être correctement rémunéré. Le dire c'est bien mais le faire c'est mieux, comme on dit !!! Autre dicton « *les conseillers ne sont pas les payeurs* » !!! Je sais, je sais !!!

A titre personnel, je pense depuis longtemps que l'on doit s'efforcer de sécuriser nos financements, car un employeur digne de ce nom et surtout dans le sport, éthique oblige, nous devrions tous y penser fortement, si ce n'est déjà fait.

C'est un sujet qui devrait faire l'objet d'une enquête auprès des associations employeuses du Val de Marne.

Entre « bas de laine » et fonds de roulement

« les financeurs publics ne doivent donc pas considérer les réserves comme un « bas de laine » mais comme faisant partie des critères d'une bonne gestion »

Les associations sont souvent confrontées à ce dilemme, avoir des réserves pour assurer le fonctionnement. Dans le sport la trésorerie est le plus souvent constituée par les cotisations et les subventions publiques. Le besoin de trésorerie est plus élevé lorsque l'on dépend en majeure partie des subventions; la date de versement de ces produits est un élément qui contribue à avoir une bonne ou mauvaise trésorerie.

On peut tous constater que nous devons souvent engager des actions, alors même que les subventions peuvent être versées entre 6 à 8 mois après le début du ou des projets, voire pire. Dans le même temps l'association doit faire face à ses dépenses de fonctionnement, surtout lorsqu'elle a des salariés dédiés aux projets. On doit

disposer de fonds de roulement qui sont constitués par des réserves, lesquelles font généralement l'objet de placements qui sont destinés aux associations, et qui sont sans risque, tout en rapportant quelques intérêts.

On doit porter une attention particulière à la mise en œuvre de tout nouveau projet qui induit des charges non compressibles telles que les salaires, et des besoins en investissements.

Au regard de cette analyse, les financeurs publics ne doivent donc pas considérer les réserves comme un « bas de laine » mais comme faisant partie des critères d'une bonne gestion. On peut du reste constater que l'administration a de plus en plus recours à des conventions pluriannuelles qui permettent

d'avoir des avances substantielles qui diminuent les délais d'attente d'une partie des fonds.

Toutes les subventions n'entrent pas dans ce cadre et donc les réserves sont nécessaires à hauteur des risques encourus. On doit aussi rappeler, une fois encore, que les budgets publics font l'objet d'un vote annuel, de ce fait certaines subventions peuvent être soumises à des diminutions et même à des suppressions dans des périodes économiques difficiles où des choix sont à faire. Si les suppressions sont rares les diminutions ne cessent de s'accroître.

Il existe des outils pour déterminer les besoins de financement, notre service CRIB peut vous aider à les connaître.

Mise à disposition de locaux

Les associations sportives sont fort peu nombreuses à être propriétaires de leurs locaux, elles en disposent à titre gracieux sans en supporter la charge. Cette pratique est donc la plus courante au regard des services rendus. On peut constater que cette mise à disposition ne se concrétise pas souvent par des écrits, pratique qui présente des risques de conflits.

A ce cas général, il existe des

conditions de mise à disposition d'équipements sur une longue durée qui font l'objet d'un bail emphytéotique d'une durée de 18 à 99 ans. Ce bail est accordé pour une mission de service public ou la réalisation d'une opération d'intérêt général, une notion pas toujours facile à identifier.

Lorsqu'une association dispose par ce bail de la mise à disposition d'une installation, elle ne peut céder son droit qu'avec

l'accord du bailleur.

Toujours avec l'accord de la collectivité locale, l'association peut réaliser l'amélioration du bien, soit par ses fonds propres, soit par un emprunt qui peut être garanti par une hypothèque sur le bien. A l'issue du bail, la collectivité retrouve la pleine propriété du bien et les travaux réalisés ne génèrent aucune indemnité à l'association.

Grand stade de rugby : dernière sortie de David Douillet



Projet Thiais-Orly

Lors de la passation de pouvoir au Ministère des Sports, David DOUILLET a renouvelé son hostilité au projet de Grand Stade pour le Rugby qu'il juge « non réalisable ». Le désormais ancien ministre soutient

un bilan largement positif de ses 7 mois à ce poste : loi sur la retraite des sportifs, loi sur la moralisation du sport, loi sur la protection des organisateurs, Grand Prix de France de F1, centre nautique d'Aubervilliers,

arènes de Dunkerque et Orléans, Stade de Lens pour l'Euro 2016.

Ses prédécesseurs apprécieront.

Les D.L.A en question

Il s'agit des Dispositifs Locaux d'Accompagnement des associations qui sont destinés à la création ou à la pérennisation des emplois qui génèrent une activité économique qui peut être perçue comme un dérivé d'une activité sociale.

On sait que le lien social est développé majoritairement par des associations aux budgets modestes qui ne peuvent pas avoir des salariés, et qui, néanmoins, ont une grande utilité sociale. Ces associations ont donc besoin de conseils et donc d'un accompagnement si c'est

nécessaire.

Notre département a la chance de disposer de deux structures, côté sportif le CRIB et côté socioculturel de PROJ'AIDE, qui entretiennent de très bonnes relations. Ce n'est pas toujours le cas dans tous les départements. Il semblerait donc assez pertinent de mettre en réseau tous les points d'appui existants pour qu'ils deviennent très complémentaires et pas concurrents.

On doit quand même ajouter, et ceci découle d'un constat des

divers acteurs de la vie associative, que les organismes d'accompagnement ne doivent pas être utilisés au lieu et place des pouvoirs publics.

On a donc besoin d'une cohérence au niveau de l'accompagnement des associations, celle-ci devant découler d'une grande politique nationale. Le sport pour sa part attend la mise en place d'un ministère et d'un projet qui doit être partagé, et surtout pas remis en cause régulièrement. On a besoin d'une continuité qui donnera du sens à nos actions.

« mettre en réseau tous les points d'appui existants pour qu'ils deviennent très complémentaires et pas concurrents »

Une femme Ministre des Sports

Madame Valérie Fourneyron a été nommée Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie Associative.

Maire de Rouen (charge qu'elle va quitter), médecin du sport, mère de 4 enfants, âgée de 52 ans, elle est cataloguée « experte dans le domaine sportif et travailleuse infatigable ». Elle succède au médiatique David Douillet.

Si le sport a largement été éclipsé de la campagne présidentielle, il s'agit à priori d'un « grand ministère » et nous lui souhaitons d'y réussir.

Les dossiers ne manqueront pas, à commencer par la fameuse imposition à 75% qualifiée de petite bombe. Au-delà de 1 million d'euros de revenus

annuels, les sportifs, comme les autres, seront imposés à hauteur de 75% de leurs revenus. Le football est un des premiers concernés et on annonce une fuite de joueurs vers l'étranger...

« Si le sport a largement été éclipsé de la campagne présidentielle, il s'agit à priori d'un "grand ministère" »

Autre dossier, le budget, sujet délicat en période de crise, souvent sacrifié, sur lequel elle devra ferrailer avec ses collègues.

Un dossier en cours qui ne devrait pas être abandonné, celui de la retraite des sportifs, impose des décisions rapides et efficaces pour ne pas décevoir les sportifs de haut niveau dont la carrière et les revenus ne permettent pas d'atteindre un seuil minimum « d'annuités ».

Enfin, Mme. Fourneyron étant médecin du sport, on prédit que le sport deviendra un « nouveau médicament ». Notre département, déjà convaincu, ne peut qu'approuver ses propos: «*Imaginez un médicament qui diminue les maladies cardio-vasculaires, qui limite les risques du vieillissement et le stress au travail et qui ne coûte rien à la sécurité sociale. On l'a, c'est le sport !* ».



Valérie FOURNEYRON

Politique : Thierry Rey nommé conseiller aux sports du nouveau Président de la République

L'ex-gendre de Jacques CHIRAC, et père de son petit-fils qui avait rallié l'équipe de campagne de François HOLLANDE, vient d'être nommé

conseiller aux sports dans le Cabinet du nouveau Président de la République. Il avait déjà occupé ce poste auprès de Jacques CHIRAC.

Thierry REY, judoka, a été champion du monde en 1979 et champion olympique en 1980.



Thierry REY
François HOLLANDE

Les enjeux des Jeux

Les enjeux des J.O sont multiples, c'est une opération de propagande unique pour les Etats, les partenaires, les causes militantes... et aussi le sport qui se veut un élément régulateur et structurant des sociétés.

Rappelons que pour qu'une ville puisse être candidate, le C.N.O de l'Etat concerné doit donner son aval, il est le seul à pouvoir décider selon la règle 17 de la charte olympique. La ville ne peut réellement présenter sa candidature si elle ne s'inscrit pas dans son environnement territorial. Souvent l'Etat est à l'origine de la candidature et ses garanties sont indispensables sur le plan juridique et de sécurité (le budget de ce dernier point étant toujours en progression), sans oublier la part des investissements as-

sociés aux aménagements urbains nécessaires. Le dossier doit encore intégrer d'autres entités : athlètes, acteurs économiques, population...

Si les jeux dégagent des bénéfices croissants pour le C.I.O dès 1980 où il y a eu un changement radical de philosophie, la logique économique s'étant imposée avec l'apparition des sponsors et droits de retransmission de l'audio-visuel, il n'en est pas de même pour les villes qui ont été élues. Les fortunes ont été diverses et souvent compliquées à quantifier, globalement il y aurait plus de perdants que de gagnants selon diverses études.

Dans ce nouveau modèle, le sponsoring et la vente des droits audiovisuels représentent la quasi totalité des re-

cettes, la billetterie étant estimée à 5 %. Les revenus tirés de l'organisation des J.O (été et hiver) se sont multipliés par deux en l'espace de 15 années; Dernier chiffre connu: 5,5 milliards de dollars, le grand gagnant étant le C.I.O. Il reverserait 90 % des revenus, ne conservant que 10 %. La répartition serait la suivante :

- 50 % affectés aux COJOS (Comité d'organisation des jeux, Eté et hiver)
- 22% sont reversés aux fédérations internationales inscrites au programme des Jeux Olympiques, d'où l'intérêt d'y figurer.
- 18 % sont distribués aux 204 CNO d'une manière inégale, en fonction de plusieurs critères. La France figure parmi les 5 pays recevant les droits les plus

importants. Le CNO des Etats Unis rafle à lui seul 50% de ces droits, selon un accord historique qu'un certain nombre de CNO veulent remettre en cause.

On remarquera que les coûts liés aux Jeux sont souvent sous-estimés, Londres étant la dernière illustration. Les coûts d'organisation avaient été estimés à 3 milliards en 2005, dès 2007 l'Etat les a réévalués à 11 milliards d'euros pour de multiples raisons, la crise économique ayant l'immense avantage de presque tout justifier !!!

Donc à quand une candidature d'une ville française? Difficile à déterminer... le Grand Paris à l'horizon 2024, si la situation économique s'est redressée.

JO : Les torches des JO 2012 en vente sur Internet



La flamme olympique vient d'arriver en Grande Bretagne et son périple a commencé pour la conduire à Londres à la cérémonie d'ouverture des

Jeux. Les heureux porteurs, des « relayeurs », qui ont eu l'honneur de ce geste symbolique n'en conservent pas moins un sens aigu des affaires puis-

que certains ont immédiatement mis aux enchères leur torche sur un célèbre site internet !



Laura FLESSEL

JO : Laura Flessel porte-drapeau

Le CNOSF a désigné Laura Flessel porte-drapeau pour les prochains Jeux Olympiques. Agée de 40 ans, elle disputera

ses 5^{ème} jeux ! A son palmarès figurent deux médailles d'or, une d'argent et deux de bronze ainsi que 6 titres de champion-

ne du monde. Elle succède à Tony Estanguet et sera la 3^{ème} femme après Christine Caron et Marie-José Percé.

JO 2020 : il ne reste plus que Tokyo, Istanbul et Madrid

Les villes de DOHA (Qatar) et BAKOU (capitale de l'Azerbaïdjan et nouvel eldorado de l'or noir) ont été écartées de la course à la candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2020. BAKOU a été jugée manquant d'expérience

et ayant trop d'infrastructures à construire (on dit cependant que les grues y « tournent » 24h/24). Quant à DOHA qui avait obtenu une dérogation pour une organisation du 8 au 20 octobre, il semble que la

Coupe du Monde de football 2022 ait été jugé trop rapprochée d'une échéance olympique.

La décision finale sera annoncée 7 septembre 2013 à Buenos-Aires.



JO—Dopage : Exclusion à vie, l'Angleterre s'incline

Le tribunal arbitral du Sport a « imposé » à l'Angleterre le respect de son choix. Les athlètes condamnés pour dopage et

ayant purgé leur peine pourront participer aux Jeux Olympiques de Londres, y compris les britanniques. Dwain Cham-

bers et David Millar seront-ils sélectionnés ?



Paris sportifs : le Conseil de l'Europe tacle la FIFA

L'Assemblée Parlementaire Européenne incite la FIFA à mener une enquête interne « approfondie et exhaustive » sur les dernières élections pour la présidence. Sepp Blatter a été reconduit, en 2011, pour un

nouveau mandat de 4 ans, dans un climat de suspicion et de corruption. Dont acte.

Mais le Conseil de l'Europe va plus loin et invite la FIFA à combattre le truquage de matchs

et les paris illégaux. Il rappelle que les gouvernements ont adopté, au nom de la préservation de l'ordre public, une résolution pour « interdire les paris sur les compétitions les plus vulnérables ».



Paris truqués

La Ligue espagnole dément des informations de la radio Cadena Ser selon laquelle des matchs de LIGA auraient été « truqués ». Toutefois, une

enquête semble en cours. Et la France n'est pas épargnée puisqu'une suspicion entoure le match Istres – Lens.

Les matchs de fin de saison, lorsque l'enjeu sportif est moindre, sont une cible facile pour ces manœuvres douteuses.



AMA : la localisation géographique des sportifs devra être modifiée

L'Europe qui s'occupe actuellement beaucoup de sport vient de s'inviter dans la lutte antidopage. En adoptant des dispositions relatives à la protection de la vie privée des individus et des données personnelles, l'Europe complique la tâche de l'AMA dans le processus de localisation géographique des sportifs et dans celui du passeport biologique.

Les règles de localisation devront respecter ces dispositions tout « en maintenant la pression » de la lutte antidopage.

Et c'est ainsi que l'on apprend que cinq pays « européens » sur 27 (lesquels ?) ne reconnaissent pas la légalité du Système ADAMS, le serveur au

Canada, étant jugé trop vulnérable !

Quant au passeport biologique, l'arme fatale de l'UCI, son adaptation pourrait le remettre purement et simplement en cause. Affaire à suivre à quelques jours de l'ouverture des JO.



Campus Sport-Santé

Stéphane DIAGANA et son épouse ont imaginé un concept « unique en Europe » dédié aux sportifs professionnels,

aux amateurs et aux malades, autour de concepts de rééducation physique et de soins simples.

L'ouverture est annoncée pour 2015, sur la Côte d'Azur.



Stéphane DIAGANA

Handball : le passage à 16 clubs reporté

Le passage à 16 clubs (contre 14 actuellement) du champion-

nat de France de D1 a été repoussé à une date ultérieure.

Le nombre de clubs relégués en fin de saison reste fixé à 2.

FURIANI : 20 ans après

Nous sommes le 5 mai 1992, le SC Bastia (Ligue 2) reçoit en demi-finale de la Coupe de France le grand Olympique de Marseille, pour une place en finale contre le finaliste de la Coupe d'Europe, l'AS Monaco (déjà vainqueur de Cannes).

En quart de finale, le stade Armand Cesari de Furiani, une petite commune au sud de Bastia, a été agrandi d'une tribune provisoire d'une capacité de 2.500 places. Bastia élimine Nancy aux tirs au but. Les caisses se remplissent.

Pour recevoir l'OM, l'opération « tribune provisoire » est renouvelée. La capacité de cette tribune est portée à 10.000 places. Quelques minutes avant 20 h 30 alors que les deux grandes chaînes françaises (la rencontre doit être retransmise par TF1) présentent l'événement en direct, à la fin de leurs journaux télévisés, les caméras sont braquées vers la pelouse lorsque la fameuse tribune s'effondre dans un vacarme

ahurissant. De nombreux spectateurs se montrent devant les caméras pour signifier à leur famille qu'ils sont sains et saufs. Le bilan officiel sera de 18 morts et 2357 blessés dont certains très gravement.

Le match est annulé et la finale n'aura pas lieu. Le Président de la République François MITTERRAND promet qu'il n'y aura plus de match de football un 5 mai. La finale de la Coupe de France 2012, initialement prévue un 5 mai, a été reportée au 28 Avril en raison de nombreuses protestations, la recette en a-t-elle été affectée ?

Car c'est bien la recherche effrénée de profit qui est à l'origine de cette catastrophe qui fut précédée d'autres drames dans des rencontres de football, Lima, Glasgow... le stade du Heysel (39 morts). Le doublement du prix des places sur les tarifs consentis par la fédération pour la rencontre de Furiani étant l'exemple concret de cette

avidité !!!

L'enquête sera longue et difficile, pas toujours lucide... Les procès seront autant de plaies qui cicatrissent mal, les dysfonctionnements relevés ont été nombreux. Sans les énumérer tous, on ne peut qu'indiquer qu'il était matériellement impossible de procéder à la construction d'une tribune provisoire de 10.000 personnes dans les délais impartis.

Un cahier des charges qui ne fut pas du tout respecté et des responsabilités accablantes à l'encontre des différents protagonistes : pas de plan pour gagner du temps, réunions de chantiers convoquées par téléphone et sans compte-rendu, des renforts en diagonale trop courts... La SOCO-TEC organisme de contrôle privé qui dira que sa mission se limitait à l'étude des sols...

Les différents procès aboutiront à peu de sanctions, à des peines légères (deux ans de prison pour la plus lourde) et

à beaucoup de sursis. L'amertume des victimes reste grande.

De nombreuses publications, dont certaines peut-être plus rigoureuses que l'enquête, relatent les faits et apportent de multiples témoignages de victimes. Si la recherche effrénée de gains est incontestable, il est tout aussi incontestable que la ferveur a fait perdre la raison. Aujourd'hui, après que des millions d'euros aient été engloutis dans une rénovation insatisfaisante et inachevée, Bastia retrouve la Ligue 1. Espérons que la commission d'accréditation prendra ses responsabilités au risque de gâcher la fête de la montée et de rester dans les limites des 17.000 places (il faudrait théoriquement avoir, au moins, 20.000 places assises couvertes en Ligue 1) : http://www.lfp.fr/reglements/reglements/2011_2012/reglComp7.pdf

ASO condamnée pour licenciement abusif

La société organisatrice du Tour de France et de nombreuses courses cyclistes a été condamnée pour le licenciement abusif du Docteur Gérard PORTE, médecin chef du Tour de France où il a officié pendant 39 ans, d'abord comme infirmier, médecin puis médecin-chef.

Le tribunal a estimé qu'il s'agissait d'un contrat à durée

indéterminée, ASO l'ayant considéré comme CDD. En 2010, peu avant le départ du Tour, l'assistance médicale avait été « sous-traitée » à Muttuaide.

Le docteur Gérard PORTE, passionné de cyclisme, a exercé un rôle de confident auprès des plus grands champions sans jamais intervenir dans la lutte anti-dopage, mais avec le souci

de préserver la santé des coureurs (il refusait le mélange des genres). Il avait dénoncé l'absence de reconnaissance dont souffrait la médecine du sport. « *Ni l'Ordre, qui ne reconnaît pas notre spécialité comme telle, ni la Sécurité sociale, dont la nomenclature codifie nos actes comme ceux d'un généraliste secteur 1, n'accorde de réelle considération à notre statut* ».



Volley-ball : des clubs rétrogradés

Dans le champion de France 2011, Poitiers a été rétrogradé en Ligue B tandis que les clubs

de Chaumont et Avignon n'ont pas été autorisés à accéder à la Ligue A en raison de leur situa-

tion financière. Les trois clubs auraient fait appel de cette décision.

Les Echos 94

Les Boucles Chevillaises

Comme chaque année, cette compétition qui se déroulera le samedi 23 Juin sera ouverte au plus grand nombre. Il est proposé quatre types de courses à travers la ville : relais 2X5 km, 5 km, 10 km et une nouveauté une marche rapide de 5 km.

Les courses seront individuelles ou en groupe. Les départs auront lieu à 9h15 Place Nelson Mandella, et les récompenses seront remises à 11 h au parc communal (rue du Lieutenant Petit le Roy).

Inscriptions : www.ville-chevilly-larue.fr ou par mail : sports@ville-chevilly-larue.fr

Journée Portes ouvertes en centres équestres

Lundi 2 juillet, une journée portes ouvertes aura lieu dans tous les centres équestres et poney clubs du Val-de-Marne. Ils accueilleront les enfants des écoles primaires et collèges le matin, de 9h30 à 11h30, et l'après-midi de 13h00 à 16h00. Une équipe pédagogique encadrera les participants pour assurer le bon déroulement de cette journée découverte du monde équestre. Au programme: contacts avec les chevaux, brossage, promenades...

Pour tout renseignement supplémentaire ou pour réserver, contactez le centre équestre le plus proche de chez vous.

Camille Serme, championne d'Europe

La jeune cristolienne de 23 ans est devenue championne d'Europe de squash à Helsin-

ki samedi 26 mai. Une médaille de bronze en 2010 et une médaille d'argent en 2011, Camille accède au titre final. Après sa médaille de bronze au championnat du monde en 2010, elle remporte son premier grand titre international chez les seniors

Les mois de mars, avril et mai ont été historiques pour l'US Créteil Squash qui totalise 10 médailles Européennes!!!!

Grand Jeu Concours de soutien au grand stade de rugby

Organisé par le CDOS en partenariat avec le Conseil Général, ce jeu a enregistré une participation de plus de 2.000 personnes. Le résultat peut sembler modeste, mais il convient de nuancer cette appréciation par le fait que le mois de mai, ponctué de fêtes et de ponts, était compliqué pour assurer un réel succès, sans compter les élections nationales. Ce résultat, selon des experts en communication, ne reflète pas le nombre de personnes qui soutiennent le projet du Grand Stade de Rugby, car un bulletin représente souvent toute une famille qui participe. Le soutien au projet est donc vraiment important et les milliers de cartes de soutien reçues au Conseil Général le montre bien.

Sport et environnement durable

L'Office Municipal des Sports de Fontenay-sous-Bois et SV Planète organisent le mercredi 20 Juin, à 18h30 à la Maison du Citoyen et de la Vie Association de Fontenay-sous-Bois, une grande conférence-débat sur ce thème.

Il s'agira de dresser un état des lieux réaliste des impacts environnementaux, sociaux et économiques du sport, et de proposer des pistes constructives pour faire en sorte que le sport devienne plus vert.

Trois intervenants sont prévus, ainsi que des échanges avec le public.

Le gala des sports

Comme chaque année, la ville de Sucy-en-Brie a organisé son traditionnel Gala à l'initiative de Madame le Maire et de l'Office Municipal des Sports.

Il s'est déroulé à l'Espace Jean-Marie Poirier qui a accueilli la Nuit du Sport Val-de-Marne en Janvier 2012. Christian LOPES, Président du CDOS, a pu y assister tardivement, ainsi que Jacques CELERIER, Secrétaire Général-adjoint.

Une très belle soirée de mise à l'honneur des sportives et sportifs de Sucy, entrecoupée de démonstrations sportives et artistiques.

Le club des entreprises

La soirée du 24 mai, organisée par l'Agence de Développement Economique du Val-de-Marne à Ivry-sur-Seine, a rassemblé un nombre considérable de personnes (plus de 400).

A cette occasion le chiffre symbolique des 500 entreprises qui soutiennent le dossier du Grand Stade de Rugby a été atteint à la fin de la soirée.

Le CDOS était représenté par son Président Christian LOPES.

Encore un décès prématuré

La disparition de Jean-Michel Besson à l'âge de 67 ans, survenu le 21 Mai, suit celle de Christian Dague et d'autres figures du mouvement sportif Val-de-Marnais en cette année 2012.

Jean-Michel, Président du club centenaire des Faisans du Parc de Villeneuve-le-Roi et Président du Comité Départemental de la FSCF, était l'exemple même du dirigeant dévoué et modeste. Il incarnait les valeurs humaines qui nous sont chères et qu'il porta jusqu'à la fin avec un immense courage, face à la maladie qui eu malheureusement le dernier mot.

Le vendredi 25 Mai, en l'église Notre Dame de l'Assomption à Ablon-sur-Seine, une foule d'amis et de nombreuses personnalités, en présence de sa famille, lui rendirent un dernier hommage. Les paroles des uns et des autres furent unanimes pour mettre en lumière sa très grande foi et toutes ses qualités humaines qu'il avait mises au service des autres durant toute sa vie.

Dans une période compliquée pour une société en quête de repères pour son avenir, cette figure du mouvement associatif est une perte cruelle.

Oui, Jean-Michel tu vas nous manquer, ta joie de vivre, ta générosité, ta disponibilité et même tes colères laisseront un vide dans les esprits et dans les cœurs de la grande famille du sport pour tous, car c'était celui qui était l'une de tes raisons de tes nombreux engagements, un monde généreux et sans frontière.

Les Echos 94

Il a pris sa revanche !!!

Le jeune boxeur Elias Friha de la VGA est devenu Champion de France Junior (catégorie – 50 kg amateur) en Avril à Dijon.

Il a donc pris sa revanche sur son adversaire Malik Farhani, champion en titre qui l'avait battu l'an passé. Cette victoire lui ouvre les portes des Championnats du Monde qui se dérouleront à Bangkok en Octobre 2012.

La prochaine échéance reste quand même l'obtention d'un Bac S que l'on lui souhaite d'obtenir avec brio.

Tennis, les jeunes pouces

Diana Martinova et Manéva Rakotomalala ont remporté de brillante manière, en deux sets, la Coupe de France de double des 11 ans, face à l'équipe de la Ligue de Provence.

Cette victoire est donc une belle performance face à une équipe qui était devenue Championne de France à Blois auparavant.

Il s'agit d'une première pour la Ligue du Val-de-Marne qui est une pépinière de jeunes talents sous l'impulsion de son président et de son équipe.

Toutes nos félicitations à Diana MARTINOVA du TCSM et Manéva RAKOTOMALALA de l'USC, ainsi qu'à Gilles BONHEME l'entraîneur.

Critérium National de boxe éducative

Il a été remporté dans la catégorie minime en moins de 45 kg, le 13 avril par Kenza Benamrouche de l'ASO Boxe d'Orly.

Ce titre de Championne de France est largement mérité, Kenza sait allier les déplacements, l'anticipation et la vitesse d'exécution.

Très investie au sein du club, elle prépare et coache les plus jeunes. Par son comportement exemplaire et ses résultats, elle devient le modèle à suivre.

Bravo jeune fille !!!

Nuit du Sport Val-de-Marnaise, rétrospective

L'intérêt suscité par cette soirée n'est plus à démontrer, celle du 30 janvier à Sucy-en-Brie a réuni quelques 250 personnes, elle s'est concrétisée par la visite de plus de 600 personnes sur notre site.

La galerie photos de l'événement a été la cible des spectateurs et des personnes récompensées, ainsi que de bien

d'autres visiteurs que nous remercions.

D'ores et déjà, nous allons encore essayer de vous surprendre en Janvier 2013. Il nous reste à trouver la ville qui voudra bien nous accueillir pour une édition qui mettra à l'honneur les athlètes Val-de-Marnais qui auront participé au J.O d'Eté de Londres 2012, et que nous espérons nombreux!

Championnats de France escrime F.S.G.T

Le 6 mai avaient lieu les Championnats de France d'escrime F.S.G.T organisés par l'Espérance de Fontenay-sous-Bois au gymnase Auguste Delaune. La section escrime de l'Espérance s'est particulièrement distinguée en devenant Championne de France par équipe devant Vitry-sur-Seine.

Chez les féminines, 5 titres de Championne de France pour Laure VILLANOVA (épée pupille), Adèle MARTIN (épée benjamine), Elia ROBERT (sabre minime), Julie PERRIN (fleuret poussin) et Thérèse KERLIDOU (sabre vétérans) ont été remportés.

Chez les hommes, 4 titres de Champion de France pour Mathys SIMION (épée pupille), Augustin QUERILLAC (sabre pupille), Bertrand LE

MEE (sabre senior) et Denis CLAVEL (sabre vétérans) ont été gagnés

Sont Vice-champions de France : Antoine MANNE (fleuret poussin), Nisrine KHALLADI (épée benjamine), Antony YABCDCHINSKY (sabre pupille), Dario ALCIDE (sabre senior), Chloé VILLANOVA (épée cadette) et Catherine ROUILLIER (sabre vétérans).

Sont médaillés de bronze: Yannis MARCHEGAY (fleuret poussin), Agathe DENOYER (épée benjamine), Khalil REBECHI (sabre pupille), Melody DANFLON (fleuret poussin) et Yves CRETIN (épée vétérans).

Le CDOS était présent

Le 12 Mai, à Champigny sur Marne : Tournoi de rugby et match de gala pour soutenir la candidature du Grand Stade de rugby—C.Lopès

Le 13 Mai, à Marolles en Brie : Grand National, concours de saut d'obstacles— JCRaoulx, C.Lopès, J.Célérier, JP.Heurtefeu

Le 22 Mai, à Saint-Maur : Tournoi de Mini-hand départemental sur gazon— J.Célérier

Le 25 Mai, à Saint-Maur : Soirée Boxe VGA—J.Célérier

CDOS 94

2 rue Tirard
94000 Créteil
Tél : 01.48.99.10.07
Fax: 01.48.99.30.21
Courriel: cdos94@cdos94.org

Retrouvez tous les articles sur www.cdos94.org

Mensuel gratuit—N°ISSN 17614899—Tirage 200 exemplaires

Directeur de la publication : Christian LOPES

Rédacteurs : Alain CHALLANT, Christian LOPES, et Jessica LOPES

Traitement et documentation : Jacques CELERIER, Nathalie LASSOUED, Christian PLAT.

Sources : Le Figaro, Le Parisien, La Lettre de l'Economie et du Sport...